

<b>Zeitschrift:</b>	Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne
<b>Herausgeber:</b>	Société Oeconomique de Berne
<b>Band:</b>	6 (1765)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Préface
<b>Autor:</b>	Mniszech
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-382625">https://doi.org/10.5169/seals-382625</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## PRÉFACE.

**L**A perfection de l'agriculture, qui doit faire le premier objet de la législation, consiste à procurer la plus grande quantité possible des matières propres à satisfaire les besoins des hommes; besoins réels & physiques, auxquels ils sont assujettis, ou besoins d'opinion, que la commodité a inventé & que l'industrie fournit. Les arts & les manufactures mettent en œuvre, préparent, ou donnent une certaine forme à ces matières. C'est par le commerce que les divers habitans de la terre se communiquent réciproquement ces choses. Il est donc très évident que l'agriculture perfectionnée est la base de toute sorte d'industrie, comme elle est le vrai moyen pour augmenter la population. Chaque pays bien cultivé a toujours autant de citoyens qu'il en peut nourrir & occuper, si l'administration n'y met pas quelques obstacles. Il résulte de ces réflexions que si l'agriculture mérite le premier rang dans

un corps politique, entre les occupations des habitans, ce doit être aussi le premier objet de l'attention du législateur, qui cherche à procurer à l'Etat, la plus grande force réelle & relative, dont il est capable. On ne pouvoit donc proposer de question plus importante dans une société, formée pour encourager l'agriculture, les arts & le commerce, que celle dont Monsieur le Comte de M N I S Z E C H a fait choix, quel devroit être l'esprit de la législation pour favoriser l'agriculture, & relativement à ce premier objet la population, les arts, les métiers & le commerce?

Vingt & cinq pièces ont été adressées à la Société sur cette matière, en François ou en Allemand. Une seule a été couronnée à cause de sa précision & de l'étendue de ses vues. Elle est de M. J. BERTRAND Pasteur à Orbe, membre honoraire de la société, dont il a déjà enrichi le recueil par divers mémoires que le public a reçus avec empressement, & qui a déjà remporté trois prix dans la même société.

Le second mémoire a balancé les suffrages de la compagnie, par les détails judicieux & instructifs qu'il renferme; enfin il a été jugé

jugé digne de l'accessit. L'auteur a été en même tems honoré d'une médaille, qui est un témoignage du prix que l'on met à son travail. M. le ministre BENJAMIN CARRARD d'Orbe en est l'auteur. La Société lui doit déjà un excellent mémoire sur l'usage des tables météorologiques par rapport à l'agriculture, qui renferme des vues nouvelles & très utiles.

Un troisième mémoire a paru mériter aussi l'attention du public. Il est d'un magistrat, dont le zèle pour le bien public est si connu, qui a enrichi plusieurs fois nos recueils & qui dans tous ses écrits montre son goût, son zèle, & ses talens, je veux parler de M. SEIGNEUX DE CORREVONT, boursier de la ville de Lausanne, & l'un des présidens de la société œconomique établie dans cette ville.

Un quatrième mémoire enfin, a été trouvé digne de paroître avec ceux-là ; il est propre particulièrement à instruire les habitans du païs. Il est de M. PAGAN conseiller à Nidau, secrétaire de la société correspondante de Nidau & membre honoraire de la société de Berne.

Nous sommes assurés que ces quatre  
1765. II. P. B piéces,

pièces, qui forment cette collection, seront reçus avec plaisir de tous ceux qui aiment à s'instruire, ou à se rappeler dans un ordre systématique les vérités qu'ils connaissent. Nous avons ainsi couronné suivant l'usage une pièce, & nous avons cru devoir une forte *d'accessit* à trois autres, où nous avons trouvé le plus de lumières sur la question proposée.

Plusieurs autres mémoires renferment encore des choses intéressantes, des vérités essentielles, des réflexions utiles, que nous voudrions pouvoir extraire, en marquant par cette attention notre reconnaissance aux auteurs. Mais d'un côté la plupart de ces observations se trouvent déjà à peu près exprimées dans les traités que nous publions ; de l'autre nous craindrions par la longueur d'une préface, d'arrêter trop long-tems nos lecteurs impatients.

Nous nous bornerons donc à tracer une légère esquisse de quelques-unes de ces pièces, & à en extraire quelques réflexions qui nous ont semblé dignes d'une attention plus particulière.

## I. Mémoire, Incedam. &amp;c.

Si nous n'avions pas craint de grossir trop ce volume nous aurions publié en entier l'essai avec cette épigraphe, *Incedam super ignes suppositos cineri doloso.*

C'est l'ouvrage d'un homme de génie, qui n'a pas voulu sans doute s'astreindre à traiter métodiquement son sujet : sa marche est libre, mais toujours élevée.

D'abord l'auteur, qui pense & écrit avec force en suivant la chaîne de ses propres idées, fait voir que l'agriculture est le fondement de la société civile, comme elle en a été le premier lien ; qu'à son existence fut attachée celle de la législation chez tous les peuples polisés. A cette occasion, il montre l'origine des nations & de leurs loix, les émigrations des peuples & la population successive des diverses parties de la terre.

Il cherche en même tems à établir ces deux proposition : l'une que tous les païs, au Nord-Ouest de l'Italie, ne furent dans une pleine population, que depuis l'invasion des Cimbres & des Teutons, environ un siècle avant l'Ere Chrétienne. N'est-ce pas reculer bien tard des établissements

que tant de raisons obligoient à faire plutôt , & l'histoire ne contredit-elle point cette assertion ? L'autre , c'est que ces peuples périgrinans n'avoient vraisemblablement alors que peu ou point d'idées de la culture des terres.

Après ces digressions , destinées à établir que la législation & l'agriculture sont dans une liaison si intime , que l'une ne fauroit subsister sans l'autre , l'anonime fait sentir que la question du perfectionnement de l'agriculture par la législation est une grande question d'Etat qui embrasse toute l'administration dans ses vuës générales , combinées avec les plus petits détails.

L'auteur regarde d'abord la propriété bien assûrée , comme le premier & le principal encouragement pour l'agriculture . Tout gouvernement arbitraire , contraire en soi à la nature , opposé aux droits primitifs & inaliénables des humains , détruit l'industrie , entrave l'agriculture , étouffe la population .

„ La marche du despotisme , dit-il , „ traîne après soi tôt ou tard la destruction „ non seulement de l'agriculture , mais de „ l'Etat . Quelque soit le motif de ce despotisme , soit un génie conquérant , soit „ un

» un esprit de luxe, d'orgueil ou de dissipation, soit un bigotisme religieux, qui semble au lierre fait se faire un apui de tout ce qu'il peut accrocher, il tend toujours à la dépopulation & à la ruine de l'agriculture. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à ouvrir les fastes de l'histoire ancienne & moderne".

La *liberté civile* & la *liberté religieuse* paroissent encore au sage écrivain, des moyens nécessaires pour soutenir l'agriculture & la population. L'esprit du Christianisme c'est la charité, comme la tolérance envers les errans en est la pratique. L'auteur fait voir combien la tolérance a augmenté l'agriculture en Angleterre & la population en Hollande, combien l'intolérance a dépeuplé l'Espagne & la France.

Il voudroit ensuite faire des *Juifs tolérés*, des laboureurs & des fermiers, au lieu de les laisser maîtres du commerce comme ils le sont en divers lieux.

Il trouve que les *maitrises*, étouffant la concurrence mettent des entraves à l'industrie, & que les *foires* font souvent plus de mal aux citoyens, qu'elles n'apportent de profit aux commerçans.

Ses réflexions sur *l'expatriation des Suisses* sont vraies & judicieuses , mais les remèdes qu'il propose , renfermant quelque contrainte , nous paroissent peu propres à produire un bon effet.

La *protection* est le troisième bienfait que l'agriculture & l'industrie ont à attendre du gouvernement , ce qui renferme des *atentions soutenuës* , des *récompenses* ou des bénéfices bien dirigées & des *encouragements* perpétuels. Il y a sur tous ces articles des détails intéressans , que nous voudrions pouvoir transcrire. Il souhaiteroit en particulier que les *décimateurs* fissent des sacrifices pour rétablir les charruës , quand elles diminuent , & il prouve très bien que les décimateurs placeroient leur argent à un intérêt très assûré.

Il importe au Souverain de soutenir sa *monnoïe* sans altération & à une valeur fixe ; c'est ce que l'auteur établit très bien en exposant au long ses idées sur cette matière. Il prouve de même qu'un Etat ne doit battre du billon ou du bas-aloï , qu'en proportion de la nécessité absolue & rien au delà ; enfin qu'il doit taxer les espèces étrangères au plus bas prix qu'elles puissent avoir.

La

La nécessité du commerce intérieur des blés est ici établie par des raisons solides, & leur exportation doit être encouragée pour soutenir l'agriculture.

L'auteur propose après cela divers moyens pour mettre en honneur l'agriculture. Les essentiels se trouvent dans les mémoires que nous publions.

Je trouve enfin, sur les manufactures une réflexion très juste; c'est que si elles ne nuisent pas à la population, elles la déplacent fort souvent, & par là elles font quelquefois du tort à l'agriculture. En peuplant trop les villes, elles dépeuplent nécessairement les campagnes. Autant qu'il est possible, il faut repousser les ouvrages des manufactures dans les villages & retenir dans les villes le débit de ces marchandises ouvrées dans la campagne, durant les saisons mortes.

## II. Mémoire, *Commodum &c.*

Le discours avec ce mot de Ciceron *commodum & felicitas populi prima omnium legum*, renferme de très bonnes idées.

L'auteur voudroit qu'on ramenât les hom-

mes le plus qu'il feroit possible à l'égalité dans les fortunes, & à la simplicité dans les mœurs. Il regarde le luxe comme détruisant de plus d'une manière l'agriculture. Il en dégoute les uns, les autres en rougissent, plusieurs l'abandonnent pour sortir de leur état, & d'autres pour travailler à des arts que le luxe a enfanté. Remettre l'agriculture en honneur feroit selon cet anonyme le moyen le plus sûr de repeupler les campagnes, d'encourager ses travaux, & d'exciter l'émulation.

C'est encore en ralumant l'amour de la patrie affoibli ou éteint, qu'il voudroit réveiller l'industrie, peupler les Etats, & attacher les citoyens à l'héritage paternel. Il n'est point de Souverain qui ne puisse inspirer cet amour dans le cœur de tous ses sujets.

Dans châque district il conviendroit encore d'y attirer & d'y attacher de bons chirurgiens des hommes bien instruits dans l'art vétérinaire. Pour tout cela il faut des encouragemens & des récompenses.

Aider les familles nombreuses par des secours, fournir à l'éducation des enfans trouvés, & à ceux des pauvres, éloigner la

la misère ; augmenter par tout les fourages & les troupeaux, encourager les défrichemens par toutes sortes de faveurs, ce sont des moyens d'augmenter en même tems & la population & la culture.

L'auteur recommande beaucoup l'usage de la chaux & de la marne pour fertiliser les terres arides ; les plantations d'arbres & de légumes, pour les terrains humides ; & l'arroisement pour les collines & les lieux, où la nature bien-faisante a préparé des ruisseaux. Plus vous ferés produire à la terre, plus vous la peuplerés.

Il est peu ou point de champs, selon cet auteur, qui ne puisse produire tous les ans une abondante récolte en blés, pourvu qu'il soit suffisamment engrangé, & bien labouré. Pour cela il ne faut que du fumier, des bestiaux, assés de fourages pour les nourrir, & des hommes pour le travail. Avec l'augmentation des subsistances, la population croîtra nécessairement & avec cette population, l'industrie & le commerce. L'Angleterre & la Hollande en fournissent la preuve.

Le gouvernement républiquain qui suppose l'égalité de fait ou d'opinion si avantageuse

geuse au bien commun , est plus favorable qu'aucun autre à la liberté , qui donne l'effort au commerce. Il faut donc bien se garder de détruire cette opinion flatteuse d'une sorte d'égalité.

Ce sont les productions de la terre , les matières que l'on en tire , qui font travaillées & exportées , qui forment la source des richesses les plus abondantes & les plus solides. L'auteur prétend que deux millions d'hommes peuvent faire naître par la culture des terres , la valeur d'un milliard en productions ; au lieu que trois millions d'hommes ne produiront que sept cent millions en marchandises de main d'œuvre. Par là même , dans un pays , où l'on cultive bien la terre , les habitans pourroient être à proportion plus riches & en moindre nombre , eu égard à ces richesses , que dans un autre pays , où les hommes seroient occupés aux fabriques , & aux manufactures. Ainsi le commerce fondamental d'un pays , est celui des denrées de son crû. Il est d'autant plus précieux qu'il appartient en propriété à l'Etat , au lieu que celui des marchandises de main d'œuvre & de luxe ne tient point au sol , à moins que

que les matières premières ne croissent dans le pays ; il peut d'ailleurs aisément être envahi par d'autres nations ; il n'est que précaire , & ne peut convenir qu'en supplément à un Etat , qui a un grand territoire à cultiver , & qui est situé avantageusement pour jouir d'un grand commerce d'exportation des denrées de son crû. L'emploi par conséquent des hommes aux manufactures , qui mettent en œuvre les matières ou les productions du pays , est bien plus avantageux à l'Etat , que l'emploi des hommes , qui travaillent des matières étrangères .

### III. Mémoire , Terram &c.

L'écrivain du mémoire , qui a pour devise ce passage du Psalmiste , *Terram autem dedit filiis hominum* , commence par l'histoire & l'éloge de l'agriculture .

Il veut aussi que le législateur l'encourage par des marques d'honneur , par des témoignages perpétuels de considération , par des récompenses , & par des sacrifices , dont l'Etat retirera toujours tôt ou tard le profit . Il prétend encore qu'il faut employer les reproches , les répréhensions &

les

les châtimens qui seront ordonnés contre les cultivateurs négligens.

La modération des impots & la manière de les exiger sont autre cela des moyens d'encouragemens , que l'auteur développe avec force : tout ce qu'il dit se rapporte particulièrement à la France.

En accordant des exemptions & des priviléges aux défrichemens , on perfectionera certainement l'agriculture en tout païs. Les détails où l'auteur entre ici regardent encore la France.

Il souhaiteroit que les loix fussent favorables aux laboureurs , qui doivent aux rentiers , & qu'il y eût des *confédérations générales* pour soulager les païsans exposés à des malheurs , comme ceux dont la récolte est enlevée par des accidens , par des inondations &c.

C'est dans les villes qu'il veut que l'on enrôle des soldats , il exige que l'on respecte toujours les enfans & les domestiques des laboureurs & des vignerons. Les laquais & cette foule de domestiques qui peuplent & corrompent les villes , lui paraissent une ressource perpétuelle pour la milice & les enrollemens.

Ses

Ses réflexions sur la population, les arts, les manufactures & le commerce n'offrent rien qui ne se trouve développé dans les mémoires que nous publions.

*IV. Mémoire, Et renovatis. &c.*

Le mémoire avec l'épigraphe, *Et renovatis faciem terræ*, paroît écrit par un compatriote bien instruit de l'Etat de la Suisse.

Il réduit principalement ses observations à enlever les obstacles qui s'opposent aux progrès & à la perfection de l'agriculture en Suisse, réglements, droits, loix, dont l'origine gothique met selon lui des bornes à la propriété, à l'usage, ou à la bonne culture des terres.

„ Pour encourager, dit-il, l'agriculture,  
„ la législation devroit non seulement pren-  
„ dre garde de ne rien ordonner, ni en-  
„ treprendre, qui en puisse gêner ou re-  
„ tarder les progrès, mais encore saisir avec  
„ empressement tout ce qui est capable de  
„ la favoriser, en perfectionnant un art aussi  
„ intéressant pour ceux qui commandent,  
„ que pour ceux qui obéissent ; un art  
„ qui est la vraie source de la population

„ &

„ & par conséquent de la grandeur & de  
„ la force des Etats. Aussi est-il certain que  
„ toutes les loix qui favorisent l'agricultu-  
„ re, favorisent la nation, & que toutes  
„ celles qui sont contraires à ce premier  
„ objet tendent visiblement à la destruction  
„ d'un peuple. C'est-là la vraie pierre de  
„ touche sur laquelle on peut essayer les  
„ loix, pour connoître si elles seront avan-  
„ tageuses ou désavantageuses".

Détruire les restes du gouvernement féodal, c'est par où l'écrivain judicieux voudroit commencer. " Il est peu de païs, dit-il, en Europe qui n'ait été infesté de cette barbarie, enfantée à la faveur des ténèbres, & qui a produit des loix & des usages, aussi contraires à l'humanité qu'à la raison".

Nous avons lieu de croire que l'auteur est un citoyen de la Suisse Catholique. Il ne laisse pas de mettre au nombre des abus ces dîmes énormes dont les Moines s'emparent après s'être appropriés, avec les autres Ecclésiastiques, l'autorité civile, en se prévalant honteusement de l'ignorance, où ils entretiennent les peuples.

Tels encore, ajoute-t-il, ces droits sei-  
gneuriaux

gneuriaux trop onéreux, qui ont une source encore plus tirannique, & qui sont aussi contraires aux progrès de l'agriculture, qu'à la liberté helvétique.

Il voudroit qu'on restreignît les droits des décimateurs sur les améliorations; que la dîme enlevée en nature ne pût être transportée hors du district, que les Seigneurs ne pussent chasser qu'après les récoltes &c. qu'il fût permis à chacun de dessécher des marais à son profit, de chercher & de mettre à profit les eaux d'arrosement &c.

Il prétend que pour aucune dette, on ne devroit permettre de faire les bestiaux, ou les instrumens des laboureurs.

La liberté perpétuelle du commerce des grains lui paroit aussi nécessaire à l'encouragement de l'agriculture.

Favoriser la réunion des terres trop morcellées lui semble encore indispensable.

Le partage des communes, l'abolition des soles, & du parcours, la clôture des fonds de terre font outre celà à ses yeux des arrangements de toute nécessité &c.

Après avoir ainsi enlevé divers obstacles, il recherche les moyens qui peuvent perfectionner la culture.

Pour

Pour cet effet il désire l'établissement des écoles d'agriculture à la campagne, & que les enfans reçoivent des instructions sages & bien dirigées de bonne heure.

Dans la même vuë, il désire qu'on s'occupe des molens de marquer & d'attacher de la considération aux travaux de la campagne. On honore, dit-il, le métier destructif des armes & on avilit l'art nourricier des hommes. Il y a ici un tableau & un parallel assés long, entre les militaires & les cultivateurs, qui fait juger que l'auteur n'est pas prévenu en faveur du service des Suisses dans les troupes des Princes étrangers.

En multipliant les productions de la terre, on augmentera les mariages & la population, on diminuera le luxe, on entretiendra les mœurs & la santé des citoyens. Cette population sera la mère féconde des arts, des manufactures, de l'industrie, & du commerce. La première manufacture c'est l'agriculture; la seconde celle qui prépare les matières premières du païs. Tout doit tendre là.

Il régne dans tout ce mémoire un patriotisme & un amour de l'humanité, qui fait

fait bien autant d'honneur au cœur de l'écrivain, que ses remarques solides en font à son jugement.

### V. Mémoire. Esurientes &c.

Le mémoire avec la devise, *Esurientes implavit bonis*, part de la plume d'un étranger à la Suisse & vraisemblablement d'un François, puisqu'il combat avec force des abus, qui n'ont lieu que dans ce roïaume.

D'abord cet écrivain sage fait sentir combien il est injuste & funeste d'avilir la classe la plus nombreuse & la plus utile des hommes. Il n'est point d'ordre d'hommes qui ne puisse être conduit par l'honneur. Jamais le laboureur ne cherchera à sortir de son état, s'il lui attire de la considération; son amour propre le portera plutôt à chercher à s'y distinguer. Si vous le mettés dans l'avilissement, vous affaissés ses facultés, ou vous le forcés à abandonner cet état, s'il le peut. Accordés des distinctions au cultivateur, vous l'attacherez à la glébe & à la patrie; ils agira en homme & pensera en citoien.

Les grandes terres sont toujours mal

1765. II. P.

C

culti-

cultivées ; divisés les & vous occuperés plus d'hommes, vous augmenterés la population, avec les productions de cette terre mieux travaillée par des mains libres & courageuses.

Plus il y aura d'égalité, plus aussi les sentimens d'honneur & d'émulation se répandront & se soutiendront parmi les citoyens, & l'Etat recevra avec plus de facilité des impositions qui seront moins onéreuses, parce qu'elles seront établies sur les consommations volontaires. On pourra diminuer les charges & mieux régler les perceptions, afin d'encourager les améliorations & les défrichemens.

Un cadastre équitable peut seul mettre en état de corriger les abus si multipliés dans la manière de recevoir les contributions.

Le cultivateur réveillé de son engourdissement & assûré contre la crainte des surcharges, ranimera son industrie, cultivera des lins, des chanvres, qui fourniront la matière aux manufactures ; il emploiera à des occupations honêtes & utiles le tems qu'il passe tristement à déplorer sa misère.

La liberté du commerce des grains & des denrées dans l'intérieur, & la liberté de

de l'exportation répandront par tout la vie & exciteront l'industrie, chés un peuple soulagé.

L'auteur prétend qu'il ne fauroit y avoir trop de vignes dans un païs, & que l'exploitation des mines, excepté celles de fer, est plus nuisible qu'avantageuse; propositions qui semblent demander bien plus d'exceptions qu'il n'en fait.

Il prouve plus aisément que les baux à termes courts sont désavantageux, que les corvées entraînent beaucoup d'abus, que les partages des communes seroient très utiles, mais que les grands défrichemens ne peuvent être entrepris que par l'Etat; que les rentes viagères, à charge au Souverain, sont contraires à la population & aux progrès des arts & des manufactures; que la suppression de la mendicité, l'éducation des orphelins & des enfans trouvés, la fondation & la bonne administration des hôpitaux & des maisons de travail, la diminution des célibataires, demandent tous les soins d'un bon gouvernement. &c.

## VI. Mémoire, D. R.

Le petit mémoire marqué des lettres D. R. est écrit dans le païs de Vaud & se borne à marquer quelques abus, qui arrêtent principalement, selon l'auteur, les progrès d'une bonne culture.

Cet écrivain, qui est cultivateur, se plaint que les limites des possessions ne sont ni solidement posées, ni assés respectées ; que les chemins & les sentiers sont trop multipliés ; que les chemins nécessaires sont en mauvais état ; que l'on met trop d'obstacles aux clotures de terre, & que la finance à païer pour cela est trop forte. Il prétend qu'une abolition générale des pâtures mutuelles ou du parcours seroit équitable, & un avantage réciproque ; que personne ne devroit païer pour cette exemption, qui deviendroit commune. Il voudroit pour rémédier à la disette des ouvriers, que chacun pût en appeler du dehors, & que les communautés ne fussent point en droit de refuser l'habitation. Enfin, il souhaiteroit un partage des communes, ou une administration plus sage de ces immenses terrains sans culture, & une police uniforme

me & exacte pour les bois des diverses espèces. &c.

### VII. Mémoire, *Quid non &c.*

*Quid non mortalia pectora cogis.* C'est la divise d'un mémoire, qui renferme des réflexions importantes, rangées sous deux chefs généraux; *encouragemens* pour l'agriculture, & *raports* de l'agriculture avec la population, les arts, les manufactures & le commerce.

Sur le premier point, l'auteur pense que les loix somptuaires, qui tendroient à prévenir, ou à réprimer le luxe, à corriger la molesse, à encourager par là même le mariage; que les loix qui diminueroient les surcharges des laboureurs, qui les soulageroient dans leurs dettes, en déterminant l'intérêt exigible en justice, au deux & demi pour cent, que les loix enfin, qui donneroient des prérogatives honorables aux laboureurs, feroient les moyens les plus propres à faire fleurir l'agriculture.

Dans le second point, l'écrivain dit que l'agriculture perfectionnée produira la population, comme l'augmentation du peuple

perfectionera la culture. Quant aux arts, les uns sont nécessaires ; mais il en est de pernicieux ; ceux qui se rapportent au luxe, & qui ne servent qu'à introduire la mollesse & à nourrir l'orgueil. Certains arts devroient être réservés pour ceux qui sont boiteux, ou incapables de se livrer aux travaux de la campagne. Les manufactures feront utiles à proportion qu'elles mettront en œuvre les matières du cru du païs, qu'elles ne détournent point le païsan de la culture & ne l'occupent que durant les saisons mortes, qu'elles attireront dans le lieu de nouveaux habitans. Le commerce sera avantageux s'il exporte les denrées & les productions naturelles, ou les matières ouvrées du païs. Souvent le commerce produit de grands maux, en introduisant une trop grande inégalité, qui traîne à sa suite la corruption des mœurs, la cupidité, l'envie, les émigrations. &c.

Cet auteur est un Suisse sensé, qui paroit très bien intentionné pour le bien de sa patrie.

## VIII. Mémoire, Nihil &amp;c.

Nous en disons autant sur le mémoire qui a pour devise ; *Nihil uberior, nil melius, nihil dulcior, nihil homine libero dignius agriculturâ.*

Cette pièce est remplie de réflexions sages & chrétiennes, mais l'écrivain n'offre que des idées générales, & aucun moyen qui ne se trouve déjà présenté, dans celles que l'on a déjà pu lire, ou que l'on lira dans ce volume.

## IX. Mémoire, Ut videat &amp;c.

Nous avons porté le même jugement de la pièce qui a pour épigraphe ; *Ut videat si est intelligens, aut requirens Deum.*

L'auteur plein de zèle, semble outrer les maux, exagérer les abus, apercevoir trop vivement des inconvénients inséparables de l'administration des hommes, qui nulle part ne sont parfaits.

Nous avons encore sur le bureau six ou sept autres pièces écrites en François, moins considérables par leur étendue que celles, dont nous venons de parler, où se retrou-

vent la plu-part des mêmes réflexions générales. L'accord de tant d'idées, qui se font présentées à tant de bons esprits, qui ne se sont point communiqués, est sans contredit un préjugé bien favorable pour leur vérité & leur importance. Nous ne nous arrêterons point à en faire des extraits, pour éviter les répétitions. Nous nous contenterons de les conserver dans le dépôt de la Société avec les autres, comme des monumens de la complaisance de ces auteurs, & des preuves de la sagesse de leurs vues, ou de la droiture de leurs intentions.

Il nous est parvenu aussi des mémoires Allemands, mais en moindre nombre : il y en a six qui seront conservés dans notre dépôt, outre celui de Monsieur PAGAN qui fera imprimé.

#### X. Mémoire, Reviens &c.

Une sentence de Guellerts sert de divise à une de ces pièces : *Reviens âge heureux, siècle d'or de nos pères : la vérité, la justice, la bonne foi, l'amour de nos semblables étoient alors estimés des sages humains !*

L'auteur de cette pièce écrit avec beaucoup

coup de méthode, mais il traite son sujet plus en moraliste qu'en politique; & dans ce point de vuë, elle est remplie de très bonnes idées.

La première & la seconde partie exposent les obstacles à l'agriculture, & les moyens de les lever. Ce sujet a été discuté à fond dans les premières parties du récueil de la Société. Assurer la propriété entière & certaine à tous les cultivateurs, qui jouissent d'un terrain; récompenser & punir avec justice & avec équité, ceux qui conservent, ou qui troublient l'ordre public; favoriser la réunion des parties éparpillées des domaines; attirer des cultivateurs par toutes les facilités possibles & une protection constante; voilà les principaux moyens opposés aux obstacles que l'auteur indique.

Dans la troisième partie, l'anonyme recherche comment les loix peuvent favoriser l'agriculture. Il réduit tout à la justice de ces loix & à l'intégrité des juges. Il peint avec les couleurs les plus fortes les bons & les mauvais juges, & la population augmenteroit considérablement dans tous les païs gouvernés par des magistrats, où des juges sages, justes & vertueux.

La dernière partie est destinée à montrer

comment on peut par des loix, encourager la population, les arts & l'industrie.

La population intérieure par le mariage, est sans contredit la plus avantageuse à un Etat, mais la réception des nouveaux habitans étrangers est fort utile, & doit être favorisée par les loix. Pour cela il faut que les étrangers deviennent naturels, qu'ils participent aux avantages des anciens citoyens, & qu'ils s'attachent à leur nouvelle patrie par l'acquisition des maisons & des fonds. Il est encore nécessaire qu'ils contribuent à perfectionner, ou à soutenir quelqu'art, quelque métier, ou quelque manufacture convenable au païs.

#### XIV. Mémoire, *Philantropus* &c.

Un autre auteur Allemand, qui se signe, *Philantropus Cosmopolita*, réduit toutes les loix favorables à l'agriculture, à la population & à l'industrie à six chefs. Assurer la liberté du peuple par des loix justes, la propriété des biens par des loix certaines; faire un tableau géométrique du païs, qui en présente les raports & les productions; maintenir l'exportation libre de toutes les denrées, régler le rang de l'ordre des cultivateurs,

tivateurs , de celui des commerçans , & de celui des artisans ; enfin prendre garde qu'il n'y ait pas trop d'argent dans le commerce.

Il nous est parvenu outre cela , trois autres pièces Allemandes , un dialogue , deux lettres , & les observations de M. J. L. E. W. Quoi que ces pièces , renferment quelques remarques judicieuses , relativement à l'agriculture , à la population , aux manufactures & au commerce , comme elles ne traitent cependant point ni directement ni métodiquement la question proposée , nous croïons devoir nous dispenser d'en faire l'analyse.

Nous finirons par une remarque , c'est que rien n'est plus propre à nous faire connoître la diversité de la marche de l'esprit humain , dans la recherche & la découverte de la vérité , que de voir ainsi le même sujet traité si différemment , par des génies , qui , posant presque tous les mêmes principes , vont à des conséquences assés semblables par des routes , qui ne se ressemblent point. C'est au lecteur à aprêter maintenant nos intentions , & nos efforts , & à juger du mérite des ouvrages , que nous lui présentons.

E. BERTRAND.

## ГЛАВА ПЯТАЯ